

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 6 / Février 2015 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

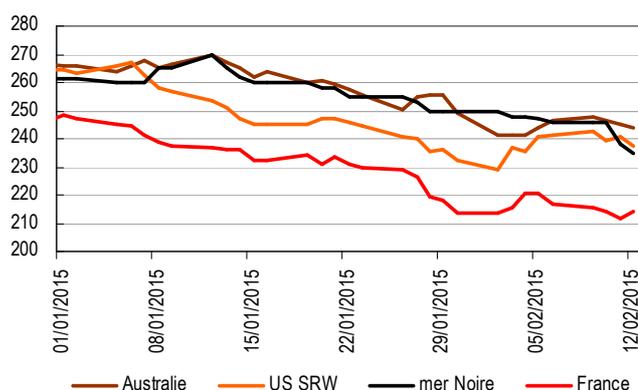
Malgré la mise en place d'une taxe sur les exportations russes de blé à compter du 1^{er} février, à laquelle est venue s'ajouter une limitation des volumes exportables ukrainiens, les prix sur le marché mondial sont orientés à la baisse. La pression s'annonce particulièrement forte dans les prochaines semaines sur les céréales fourragères.

Monde

La baisse des cours du début d'année se prolonge

Avant qu'elles ne soient connues avec certitude, le marché avait, dès le courant décembre, répercuté dans les prix les restrictions russes à l'exportation. Rapidement, l'abondance des disponibilités dans les autres pays exportateurs s'était ensuite imposée comme un facteur plus puissant, conduisant à un mouvement général de baisse des prix. L'annonce, fin janvier, des restrictions aux exportations ukrainiennes, n'a pas infléchi ce mouvement.

Cours du blé meunier (en \$/t FOB) - 2015



Source : CIC/FranceAgriMer

Restrictions à l'exportation en Ukraine

En Ukraine, au 30 janvier, les exportations de céréales atteignent 21,5 Mt (dont 8,6 Mt de blé, 3,8 Mt d'orge et 8,9 Mt de maïs), pour un objectif de 33 Mt. De même que pour la Russie, ces volumes inquiètent les autorités ukrainiennes, qui craignent pour l'approvisionnement du marché intérieur, dans un contexte de dévaluation continue de la Hryvna et d'inflation galopante.

Un suivi hebdomadaire des exportations pour le pilotage conjoint des exportations par les opérateurs et le gouvernement existait déjà. Mais le 27 janvier, c'est un accord sur les volumes encore exportables qui a été conclu. Cet accord prévoit l'exportation d'un volume maximum de 12,8 Mt sur l'ensemble de la campagne, comprenant 7,1 Mt de blé meunier et 5,7 Mt de fourrager. Sur ces totaux de campagne, 4,6 Mt de blé étaient considérés comme restant à exporter sur janvier-juin 2015, dont 1,2 Mt de meunier et 3,4 Mt de fourrager. En orge, 0,6 Mt restaient à exporter sur la même période, pour un objectif de fin de campagne fixé à 4,2 Mt ; en maïs, les volumes s'élèvent respectivement à 13,2 Mt et à 20,2 Mt.

Entrée en vigueur de la taxe russe à l'exportation

En conséquence de la taxe sur les exportations, entrée en vigueur le 1^{er} février, les cotations au départ de Russie sont désormais largement nominales.

Les chargement en blé du mois de janvier, d'environ 2 Mt, ont cependant dépassé les attentes et portent le total aux 18,5 Mt indiquées comme objectif de campagne.

Parallèlement, les achats publics de céréales, destinés à sécuriser l'approvisionnement du marché intérieur, sont loin de remporter le succès escompté : au 3 février, le cumul des céréales achetées dans le cadre de l'intervention s'élevait à 348 000 t, pour un objectif de 5 Mt. Cette situation fait craindre à certains une augmentation de la taxe à l'exportation dans les prochaines semaines.

Le GASC continue à acheter français

Le 3 février, le GASC a de nouveau acheté 120 000 t de blé français (livraison du 1^{er} au 10 mars), portant le cumul à 1,7 Mt, un record, qui conforte la place de la France comme premier fournisseur du GASC cette campagne. En termes de prix, le blé français reste effectivement une des plus compétitifs du marché. A titre

de comparaison, à la même période l'année dernière, le cumul des ventes françaises au GASC s'élevait à 660 000 t, un chiffre qui s'est d'ailleurs figé comme le total des ventes pour la campagne. Outre l'origine française, 180 000 t de blé roumain ont également été achetées le 3 février, maintenant la Roumanie à la deuxième place des fournisseurs du GASC avec un cumul de 1,2 Mt.

Cumul des achats du GASC (en tonnes)

Campagne :	2014/15	Rappel 2013/14
Cumul (en t) au :	03 fév. 2015	28 janv. 2014
France	1 680 000	660 000
Roumanie	1 200 000	1 440 000
Russie	885 000	1 075 000
Ukraine	165 000	880 000
États-Unis	55 000	175 000
Total	3 985 000	4 230 000

Source : Reuters

Il faut noter que les blés russes et ukrainiens, qui s'affichent en-deçà des niveaux de la campagne précédente dans les achats du GASC, ont, en première partie de campagne, fait l'objet d'une forte demande sur le marché privé égyptien.

Le dernier achat de blé français est intervenu au moment où grandissait la préoccupation des opérateurs français quant à la prolongation, ou non, de la tolérance (à 13,5 %) sur le taux d'humidité des blés importés. Rétablie au mois de juin 2014, la mesure avait été prise pour neuf mois.

Il est cependant manifeste que le GASC cherche à élargir ses sources d'approvisionnement. Outre une demande d'exemption de la taxe russe à l'exportation, à laquelle la Russie a répondu négativement le 12 février, le GASC a évoqué, début février, la possibilité de recourir à la ligne de crédit consentie par les États-Unis (dans le cadre du système de prêt américain pour l'achat de denrées alimentaires, dit Public Law 480) pour l'achat de blé américain SRW. Cette annonce a eu un impact haussier immédiat sur les cours à Chicago. Pourtant, si le dispositif présente un intérêt financier évident, le recours au SRW est jugé peu probable par les opérateurs mondiaux, à la fois pour des raisons de faible compétitivité-prix du SRW et de qualité non conforme aux exigences du GASC.

Conditionnement des certificats à l'exportation de blé en Argentine

La récolte argentine de blé est achevée. Elle est abondante, estimée à 12,5 Mt par le CIC (9,2 Mt l'année dernière). Les volumes d'exportations prévus pour cette campagne sont également importants (6,5 Mt contre 1,5 Mt l'année dernière). Pourtant, le gouvernement argentin a posé des conditions pour cette campagne à l'octroi des certificats d'exportation : seuls les exportateurs qui pourront prouver qu'ils ont payé au producteur un prix « équitable » se les verront attribués.

Premières prévisions sur la récolte de blé 2015/16

Dans son rapport du 22 janvier, le CIC présentait ses premières prévisions pour la récolte 2015/16. La récolte mondiale de blé est attendue en baisse de 2 % (703 Mt), malgré une progression des surfaces de 1 % (224 Mha) et une météo dans l'hémisphère Nord jusqu'ici plutôt favorable aux cultures d'hiver.

Toutefois, aux États-Unis, la superficie de blé d'hiver est estimée à 16,4 Mha, en repli de 5 % d'une année sur l'autre, principalement du fait d'un retard non rattrapé aux semis. De plus, le manteau neigeux incomplet a augmenté la vulnérabilité des cultures d'hiver aux températures très froides et une détérioration du blé d'hiver a été enregistrée dans les plaines du sud, notamment au Kansas.

Il subsiste également des inquiétudes côté mer Noire. Selon le réseau AMIS, au sud-ouest de la Russie, la région du Don est à surveiller jusqu'à la fin de l'hiver car la couverture neigeuse n'y est que partielle. Les éventuels dégâts ne pourront être quantifiés qu'au printemps. En Ukraine, le manteau neigeux est jugé protecteur mais les inquiétudes portent sur le coût des semis de printemps, qui serait supérieur de 150 % au coût 2014, dans un contexte financier difficile.

Le CIC prévoit désormais une récolte de maïs record

Dans le rapport du 22 janvier, le CIC a revu ses prévisions de récolte de maïs 2014/15 en hausse de 10 Mt, portant à 992 Mt le total qui dépasserait ainsi le record de la dernière campagne (991 Mt). Les révisions à la hausse, par rapport au mois précédent, concernent principalement l'Ukraine, l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Inde. En revanche, le chiffre des États-Unis est revu en baisse, par le biais des rendements. La révision de la production mondiale n'empêche cependant pas le CIC de revoir les stocks de fin de campagne en baisse de 1 Mt, à 194 Mt, car la consommation est attendue en nette hausse à 973 Mt (963 Mt dans le précédent rapport et seulement 947 Mt l'année dernière).

Au Brésil, l'état des cultures est actuellement mitigé, avec dans certaines zones de production un retard de développement (première récolte ou « safra ») dû au manque de précipitations. Les semis de la deuxième récolte ou « safrinha » (devenue pourtant depuis quelques années la récolte la plus importante) ont, par ailleurs, démarré.

Hausse des cours du sorgho

Malgré une production 2014/15 très abondante (la plus volumineuse depuis 6 ans, grâce à d'importantes récoltes aux États-Unis, au Mexique et en Afrique subsaharienne), les prix du sorgho sur le marché mondial sont en augmentation.

Cette tension sur les cours résulte d'une demande mondiale record (9 Mt d'après les prévisions de CIC), elle-même imputable aux importations de la Chine pour la deuxième campagne consécutive : 0,3 Mt en 2012/13, 3,4 Mt en 2013/14, 6,4 Mt prévues cette campagne. Ce regain d'intérêt de la Chine pour le sorgho est directement lié aux problèmes posés par la non autorisation (jusqu'à une date toute récente) du maïs génétiquement modifié MIR 162 à l'importation en Chine. Les importations de sorgho (essentiellement originaires des États-Unis) se substituent d'ailleurs quasi

intégralement aux importations de maïs américain sur la même période.

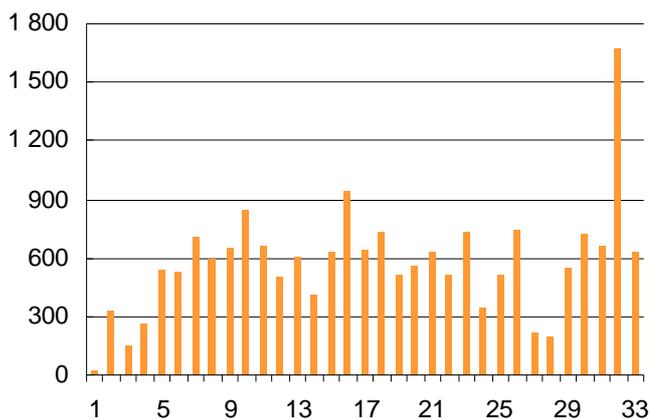
Augmentation du stock d'éthanol de maïs aux États-Unis
 Malgré des marges qui s'érodent dans le sillage de l'effondrement des prix du pétrole, les usines américaines de production d'éthanol tournent à plein régime depuis le mois de novembre 2014. Le rythme de production a même flirté avec les 1,6 Mhl/jour à la fin du mois de décembre, un record. En ce début d'année 2015, la production reste soutenue (supérieure à 1,5 Mhl/jour), mais la demande ne suit pas. En conséquence, c'est le stock qui gonfle depuis le début de l'année s'étoffant de quasiment 4 Mt, passant concrètement de 30 Mt le 2 janvier à presque 34 Mt le 6 février dernier. Si la demande ne suit pas et que les stocks continuent d'augmenter dans les mois qui viennent il est peu probable que cette utilisation soutenue du maïs dans la filière éthanol se poursuive.

Union Européenne

Exportations de blé tendre : vers un nouveau record

En cumul au 10 février 2014, la Commission européenne a délivré des certificats à l'exportation pour un total de près de 27,9 Mt, soit une augmentation de près de 4 % par rapport à l'an passé à la même période (26,9 Mt). Ce total comprend 19 Mt de blé tendre (grain), un chiffre record à cette date pour la deuxième campagne consécutive (18,5 Mt en 2013/14, à la même date). Par ailleurs, dans la semaine du 28 janvier au 2 février, la Commission européenne a délivré des certificats à l'exportation de blé tendre pour un volume inédit de 1,7 Mt.

Prises de certificats à l'exportation de blé tendre hebdomadaire (en milliers de tonnes)



Source : Commission européenne, au 10/02/2015

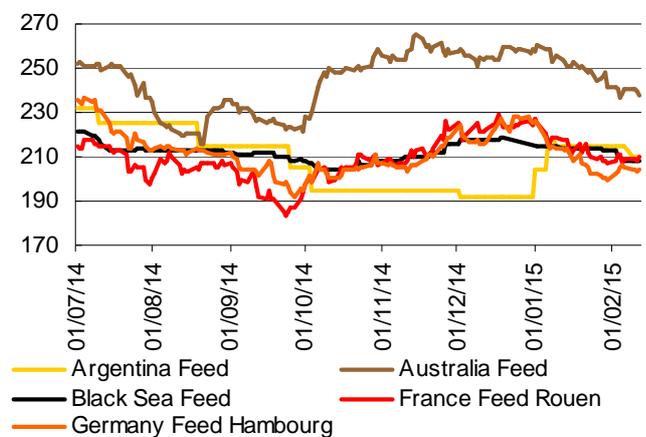
Les affaires conclues dans la période récente laissent penser que ce chiffre pourrait au moins couvrir les 690 000 t de blé tendre achetées par l'Arabie Saoudite (qui seront vraisemblablement fournies par l'Allemagne et par la Pologne), les 100 000 t acquises par la Jordanie, ainsi que les 300 000 t de blé tendre achetées lors du dernier appel d'offre du GASC égyptien (origines française et roumaine). Le solde pourrait, pour partie, correspondre à du blé fourrager. Le marché fourrager

asiatique, en effet, s'anime, et l'Europe semble en mesure d'y participer.

Outre le disponible exportable de l'UE, qui plus est sur différents segments qualité, plusieurs facteurs aident à la performance du blé européen à l'exportation : tout d'abord, la faiblesse de l'euro favorise grandement la compétitivité des exportations au départ de la zone euro. L'effondrement des taux de fret (le BDI est à son plus bas depuis 30 ans), en partie lié à la chute des prix du pétrole, permet aux céréales communautaires d'être compétitives sur les marchés les plus éloignés, comme le marché asiatique. Enfin, les restrictions à l'exportation de la Russie, et dernièrement de l'Ukraine, ouvrent à l'Union européenne de nouvelles perspectives. De nouvelles opportunités semblent s'ouvrir, avec la hausse de la demande fourragère asiatique. Le maintien d'un rythme soutenu à l'exportation devrait permettre au bilan communautaire de s'équilibrer, en allégeant le stock de report des principaux pays exportateurs.

En orge, les délivrances de certificats à l'exportation ont atteint 5,5 Mt au 10 février, soit une hausse de 13 % comparé à la précédente campagne à la même période (4,9 Mt). On note une forte augmentation des demandes de certificats à l'exportation depuis la mi-janvier. Au sein de l'UE, la France est très compétitive sur le marché chinois, tandis que la Roumanie sert largement le marché saoudien.

Cours de l'orge (en \$/t, FOB) – Campagne 2014/15



Source : CIC

Euronext : lancement du contrat blé meunier supérieur n°3

En attendant la réforme du contrat n°2, Euronext a annoncé l'ouverture, en mars 2015, d'un contrat de blé meunier supérieur dont la première échéance sera septembre 2015. Les principales caractéristiques qualitatives de ce contrat blé meunier supérieur « n°3 » sont un taux de protéine de 11 % minimum, un temps de chute de hagberg de 220 secondes minimum, ainsi qu'un poids spécifique de 76 kilos par hectolitre minimum. Par ailleurs, les points de livraison du nouveau contrat seront Rouen, Dunkerque, mais également la façade atlantique avec Nantes et Bordeaux. Les échéances seront constituées des mois de septembre, décembre, mars et mai.

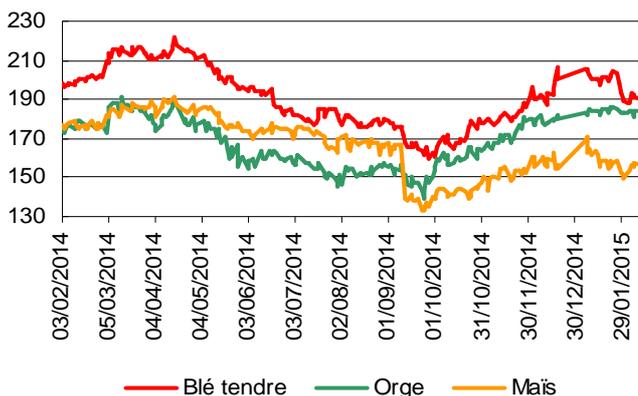
France

Evolution des prix à la baisse

Le mois écoulé est marqué par une baisse générale des prix sur le marché mondial (à laquelle l'origine française ne fait pas exception) et ce malgré les tensions persistantes sur le plan politique, en particulier en Mer Noire. L'abondance des disponibilités, en blé tendre comme en maïs, la météo plutôt favorable au développement des cultures d'hiver dans l'hémisphère Nord, mais aussi des conditions de financement tendues dans certains pays importateurs, expliquent la pression sur les cours. On observe toutefois un léger rebond des cours début février grâce à une petite activité de couverture de la part des FAB et des utilisateurs du Nord de la Communauté.

Contrairement au blé tendre et au maïs, les cours de l'orge ont été remarquablement stables en janvier et début février, autour de 184 €/t, en raison notamment d'une demande à l'exportation soutenue, emmenée par la Chine.

Evolution des prix du blé, de l'orge et du maïs (en €/t, majorations mensuelles incluses)



Source : FranceAgriMer

Des exportations de blé qui ralentissent mais des expéditions d'orge dynamiques

En janvier 2015, les chargements de blé tendre à destination des pays tiers marquent le pas par rapport aux mois précédents. Ils atteignent 5,3 Mt en cumul depuis juillet, en net recul par rapport aux campagnes 2013/14 (- 23 % par rapport au cumul à fin janvier 2014) et 2012/13 (- 8 % par rapport à fin janvier 2013). Il faut remonter à la campagne 2009/10 pour constater un cumul de cet ordre (5,2 Mt fin janvier 2010).

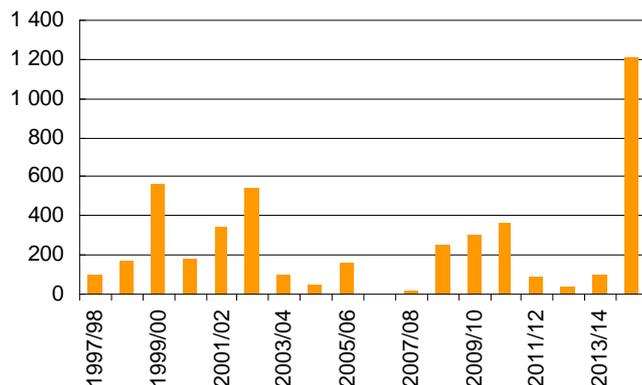
L'Algérie demeure le premier débouché des exportations françaises vers les pays tiers. Un peu plus de 340 kt y ont été expédiées en janvier, soit 40 % des embarquements réalisés sur ce mois. Bien qu'en forte diminution par rapport à la même période l'année dernière (- 44 %), les quantités exportées vers l'Algérie en janvier 2015 restent supérieures aux volumes exportés en janvier 2012 (91 kt) et 2013 (328 kt).

Néanmoins, ce n'est pas suffisant pour rattraper le retard accumulé en début de campagne. Le cumul à 7 mois de campagne s'élève à 1,7 Mt au 31 janvier 2015, contre 3,3 Mt en janvier 2014 et 2,3 Mt en janvier 2013.

Concernant le débouché égyptien, l'intérêt du GASC pour l'origine française se maintient en ce début d'année. Au 31 janvier, près de 1 Mt de blé tendre a été expédiée vers l'Egypte contre respectivement 378 kt et 751 kt aux 31 janvier 2014 et 2013. Depuis janvier, la France a par ailleurs remporté trois nouveaux appels d'offre pour des volumes de 180 kt, 240 kt et 60 kt, ce qui lui permet de confirmer sa position de premier fournisseur du GASC devant la Roumanie et la Russie.

Enfin, en orge, les exportations vers les pays tiers sont particulièrement dynamiques. De juillet 2014 à janvier 2015, près de 1,8 Mt ont été chargées contre un peu moins de 1,4 Mt pour la même période l'année dernière (+ 29 %). Ces expéditions sont principalement tirées par la Chine. Au 31 janvier 2015, un total de 1,2 Mt a été exporté vers ce pays, ce qui représente 67 % des exportations d'orge vers les pays tiers. Il s'agit d'un niveau exceptionnel.

Evolution des exportations d'orge vers la Chine depuis la campagne 1997/98 (en milliers de tonnes)



Note : Pour la campagne 2014/15, les données sont celles disponibles du 1^{er} juillet 2014 au 1^{er} février 2015.

Source : Douanes et Reuters.

Loin de s'essouffler, la forte demande chinoise se maintient sur la première partie de février : au 12 février, près de 210 kt ont été expédiées vers la Chine.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Eric Allain.

Rédaction : M. Kuhn-Le-Braz / melanie.kuhn-lebraz@franceagrimer.fr / C. Babarit - christophe.babarit@franceagrimer.fr / R. Bertrand - raphael.bertrand@franceagrimer.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arboretal - Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 - virginie.nicolet@franceagrimer.fr / Copyright 2014 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr